

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 12 JUIN 2025**

L'an Deux Mille vingt-cinq le 12 juin à 10 heures,

le Conseil Municipal de la Commune des **PORTES-EN-RE**

dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Salle du Conseil et des Mariages, sous la présidence de Monsieur Alain POCHON, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice :... 15

Nombre de Présents :..... 12

Nombre de Votants :..... 14

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 juin 2025

PRÉSENTS : M. Alain **POCHON**, Mme Pascale **LAGARDE**, M. Philippe **MARRONNIER**, M. Serge **MASSÉ**, M. Michel **OGER**, Mme Elisabeth **REGRENY**, M. Hervé **ROCHETEAU**, M. Jean-Luc **CHENE**, Mme Laura **SEGER LANCHON**, M. Xavier **de BOISSARD**, Mme Marie-Françoise **PENAUD**, M. Jean-Marc **RAYTON**.

ABSENTS / EXCUSES : M. Patrick **BOURAINÉ** et Mme Isabelle **GAUQUELIN CAMPION** qui ont respectivement donné procuration à Mme Pascale **LAGARDE** et Mme Elisabeth **REGRENY**. Mme Marion **PEAN-DORRANI**, absente.

Secrétaire de séance : M. Serge **MASSÉ**.

N° délibération	Objet	Décision du conseil municipal
---	Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 13 mars 2025	Approuvé à l'unanimité
2025-025	Intercommunalité : fixation du nombre de conseillers communautaires et répartition des sièges par commune pour la mandature 2026/2032 – Projet d'accord local	Approuvé à l'unanimité
2025-026	Tarifs municipaux 2025 – Modification	Approuvé à la majorité
2025-027	Reclassement de la Route Départementale n°101 dans le domaine public routier communal – Projet d'acte de transfert à intervenir entre la Commune et le Département de la Charente-Maritime	Approuvé à l'unanimité
2025-028	Révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) – Projet de charte de gouvernance	Approuvé à l'unanimité
2025-029	Délibération autorisant Monsieur le Maire à signer les contrats d'engagement pour remplacer un fonctionnaire ou un agent contractuel de droit public temporairement indisponible	Approuvé à l'unanimité
2025-030	Recrutement d'un vacataire pour les manifestations estivales	Approuvé à l'unanimité

Le Maire,



Alain POCHON.

Affiché le **27 JUIN 2025**